

Vaud Une demande de 340 000 francs a été déposée pour la nouvelle construction du Musée des Beaux-Arts Le Conseil d'Etat réaffirme vouloir réaliser le projet Ying-Yang à Bellerive

Le Conseil d'Etat vaudois demande 340 000 francs pour le second crédit d'étude destiné au nouveau Musée des Beaux-Arts. Il réaffirme sa volonté de réaliser le projet Ying-Yang à Bellerive et propose de consacrer Rumine au climat et à la biodiversité.

Par souci d'exhaustivité et de transparence, le Conseil d'Etat a présenté un texte de plus de 50 pages en guise d'exposé des motifs et projet de décret (EMPD), a déclaré Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) hier devant la presse. La somme demandée permettra de développer un concept définitif pour l'un des projets phare de la législature 2007-2012.

Le lieu actuel, au Palais de

Rumine, est totalement insuffisant par rapport à ce que l'on attend aujourd'hui d'une institution de ce type, a relevé François Marthaler, chef du Département des infrastructures (DINF), qui partage avec le DFJC la direction du projet. Les salles ne permettent pas de mettre en valeur les collections, elles n'offrent aucune modularité et interdisent toute fluidité.

Le chef du DINF a précisé d'emblée son désaccord avec certains Verts lausannois, qui s'opposent au projet de Bellerive et souhaitent maintenir au Palais de Rumine le Musée des beaux-Arts. *De mon point de vue, Ying Yang est le meilleur projet, et il est au bon endroit.*

Les deux conseillers d'Etat ont choisi de présenter leur demande de crédit devant le Grand Conseil

plutôt que de se contenter d'un passage à la Commission des finances. *Nous avons souhaité affronter la classe politique, voire la population, a dit le chef du DINF. Il a rappelé que le Grand Conseil a déjà approuvé deux fois ce projet. Quant à la menace de référendum des opposants, il leur faudra un gros travail pour récolter 12 000 signatures. Un refus du projet par le peuple interromprait 17 ans de travaux, durant lesquels les opposants ont déjà eu tout loisir de s'exprimer, a renchéri Mme Lyon.*

Toutes les collections

Le bâtiment prévu à Bellerive permettra d'abriter l'entier des collections du Musée des Beaux-Arts, soit quelque 8400 œuvres actuellement entreposées à Lucens, sans compter celles qui

vont être acquises, a précisé la cheffe du DFJC. Ce sera trois fois plus qu'aujourd'hui.

L'institution restera clairement dans le giron de l'Etat, qui garantira le financement de son fonctionnement. Géré par le biais d'une fondation de droit public, il pourra néanmoins requérir des ressources privées et conclure des accords de partenariat.

L'investissement se monte à 66 millions de francs, dont 33 millions à la charge des collectivités publiques, selon l'EMPD. Une fondation privée pour le soutien au Musée de Bellerive amènera l'autre moitié des fonds et se chargera d'étayer la collection. *Concernant la réaffectation des espaces libérés à la Riponne, nous ne voulons surtout pas vider le centre de ses activités muséales, a relevé*

François Marthaler. Le palais de Rumine, y compris ses environs, pourrait être consacré à la thématique des changements climatiques et de la biodiversité. *Plusieurs musées présents à cet endroit (zoologie, archéologie, etc) ont un positionnement très fort dans ce domaine, a-t-il souligné. Une commission de programmation sera chargée de tirer parti de ce fil rouge. Elle fera aussi le point sur le redéploiement prévu à Rumine de la Bibliothèque cantonale et universitaire.*

Le débat au Grand Conseil devrait avoir lieu en février ou mars. Si l'EMPD est adopté, le permis de construire pourrait être accordé en automne 2008 et le chantier démarrer en été 2009. L'inauguration pourrait avoir en lieu en 2012.

ATS